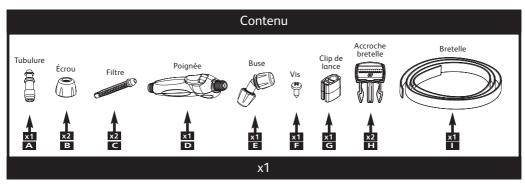
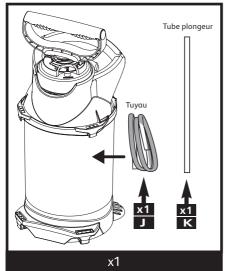




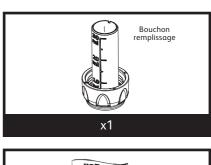
Pulsar Plus









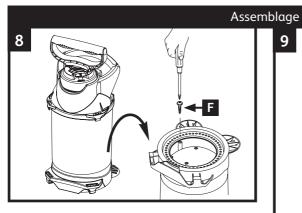


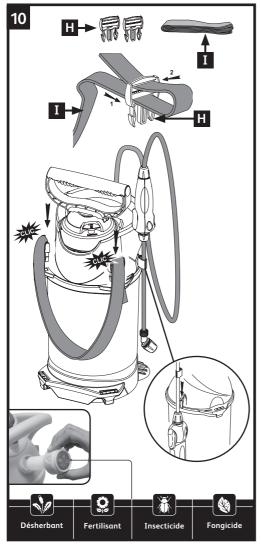


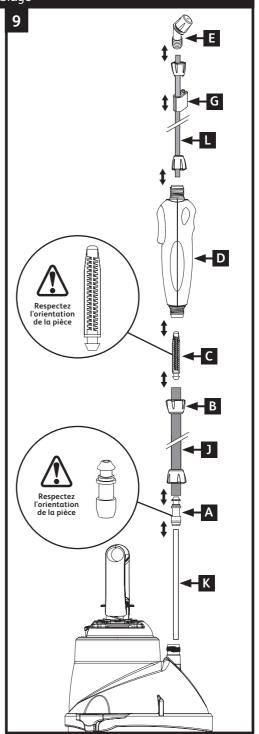
| | Masse à vide | Masse en charge | |
|-----------------------------------|-----------------|--------------------|--|
| 5L MAX Pression maxi: 3 bar | 1,8kg | 6,8kg | |

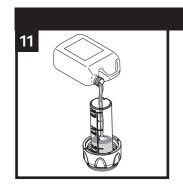
| | | Débit (L/min) | | |
|-------------------------------------|----------------|---------------|-------|--------|
| + | Pression | 1 BAR | 2 BAR | 3 BAR* |
| | Jet conique | 0,40 | 0,55 | 0,70 |
| | Jet Droit | 0,90 | 1,20 | 1,50 |
| *Pression recommandée d'utilisation | | | | |

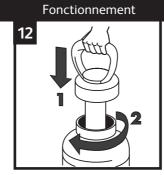


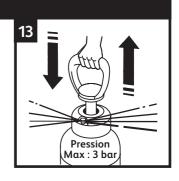




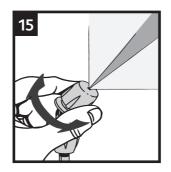




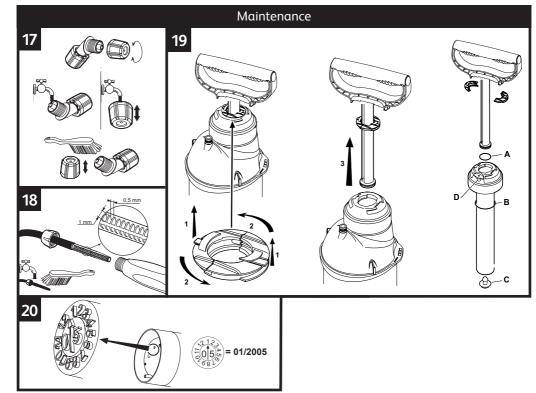












MOTICE D'UTILISATION

A lire impérativement avant la mise en service



DOMAINE D'APPLICATION

Cet appareil est exclusivement conçu pour l'application des produits de JARDIN (fongicides, herbicides, insecticides).

En cas de doute, il est IMPERATIF de consulter le CONSTRUCTEUR.

ATTENTION: Cet appareil ne doit pas contenir ou pulvériser les produits chlorés, solvantés, les produits à base acétone et base acide, l'eau de javel, les produits lessiviels et les désinfectants.

MONTAGE

- Fixation de l'embase, par vissage (fig. 8).
- Monter la tubulure sur le tube plongeur puis monter le tuyau sur cet ensemble. Monter la tuyauterie sur le réservoir **(fig. 9)**.
- Monter la tuyauterie sur la poignée (fig. 9).
- Monter le clip sur le tube de lance (fig. 9).
- Monter les deux écrous sur le tube de lance.
- Monter la buse sur le tube de lance et le tube sur la poignée (fig. 9).
- Monter la bretelle de portage (fig. 10).
- Rangement de la lance après utilisation (fig. 10)

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Le pulvérisateur est à utiliser conformément aux réglementations locales / nationales. La notice d'utilisation fait office de formation.
- Un pulvérisateur est un appareil sous pression qui peut présenter des risques d'explosion, avec projection de liquide, si les consignes inscrites dans cette notice ne sont pas respectées. En cas de doute, consulter le constructeur.
- Ce pulvérisateur est équipé d'une soupape de sécurité tarée à la pression inscrite sur la soupape ou sur le réservoir, qui limite la pression à l'intérieur du réservoir.

Il est recommandé de :

- Ne jamais démonter la soupape de son appareil.
- Ne pas gêner le fonctionnement de la soupape.
- Pour votre sécurité, celle-ci doit rester en parfait état de fonctionnement.
- Avant chaque mise en pression, vérifier le bon fonctionnement de la soupape : soulevez-la manuellement, puis relâchez-la. Elle doit revenir instantanément à sa position initiale. Si ce n'est pas le cas, ne mettez pas l'appareil en pression.

- Cet appareil est équipé d'un interrupteur sur la poignée, qui permet de couper l'alimentation de lance dès que l'interrupteur n'est plus maintenu, afin d'éviter toute contamination de l'opérateur et de l'environnement en cas d'urgence.
- Ne jamais démonter un élément du pulvérisateur sans avoir préalablement ôté la pression.
- En cas de panne, ne pas effectuer de dépannage en plein champ. Dépressuriser l'appareil et intervenir dans un endroit adapté pour éviter toute contamination.
- S'assurer du bon fonctionnement de l'appareil en vérifiant les étanchéités avec quelques litres d'eau dans le réservoir.
- L'appareil ne doit pas être utilisé et stocké à des températures inférieures à 5°C et supérieures à 40°C (Fig. 1 et 2).
- La solution à pulvériser ne doit pas excéder 25°C (Fig. 3).
- Ne pas utiliser de produits explosifs, acides et/ou corrosifs dans le pulvérisateur (Fig. 4 et 5).
- Ne pas pulvériser en direction de flammes ou de source de chaleur.
- Ne traiter que par temps calme idéalement (sans vent) et sinon en dirigeant le jet de pulvérisation dans le sens du vent pour éviter de contaminer l'opérateur.
- Pour éviter la dérive, pulvériser le plus près possible de la zone à traiter et sans vent.
- Préserver l'environnement, ne pulvériser que les surfaces à traiter.
- Porter des vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et un masque de protection pour toute manipulation du pulvérisateur : remplissage, pulvérisation, nettoyage, changement de produit, entretien (Fig. 6).
- Maintenir les tierces personnes et animaux domestiques à distance raisonnable pendant la pulvérisation (Fig. 7).
- Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'utilisation.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé en cas de fatigue, maladie, sous l'emprise de l'alcool, drogue ou autre médicament.
- Ce pulvérisateur ne doit pas être raccordé à un autre équipement pour des raisons de sécurité. Il ne doit être utilisé qu'avec les pièces d'origine ou les accessoires HOZELOCK.

Toutes les pièces du pulvérisateur participent au bon fonctionnement et à la sécurité de l'appareil et de l'utilisateur.

FONCTIONNEMENT

- Respecter les instructions du fabricant de produits de traitement (dosage, mode d'application, rinçage).
- Ne préparer que la quantité de produit strictement nécessaire, et pour une seule application.
- Le dosage est aisé du fait de la graduation apparente sur le réservoir. Niveau de liquide dans la cuve visible par transparence.
- Préparation de la solution à pulvériser :
- a) Produit en poudre (soluble ou mouillable) : préparer dans un seau avant de la transvaser dans le réservoir par l'orifice de remplissage.
- b) Produit à base liquide (à diluer dans l'eau) : mettre 1 à 2 litres d'eau dans le réservoir, verser la dose de produit liquide, puis compléter en eau à la quantité désirée (fig. 11).

En utilisation

- Visser manuellement, selon l'appareil, le bouchon de remplissage ou bien la pompe sur le réservoir **(Fig. 12)**.
- Pomper pour mettre en pression jusqu'au déclenchement de la soupape (dès qu'un souffle d'air est expulsé) **(Fig. 13)**.
- Faire la mise en pression du pulvérisateur exclusivement par la pompe qui l'équipe.
- Pulvériser en appuyant sur l'interrupteur de poignée (Fig. 14).
- Procéder au réglage du jet en tournant la buse dans les deux sens (Fig. 15).
- Une gamme d'accessoires est disponible pour assurer un traitement adapté aux différentes utilisations (rampe de désherbage, lance télescopique, cache de désherbage...)

 Voir le site internet www.hozelock.com

Après utilisation / Nettoyage

Après chaque utilisation:

- Eliminer la pression résiduelle pouvant subsister dans l'appareil en actionnant la soupape de sécurité, en la tirant ou en la poussant selon le cas, ou bien en pulvérisant jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de pression.
- Eviter les risques de pollution en récupérant le produit non utilisé ainsi que son emballage.
- Se laver les mains et le visage à l'eau claire, après utilisation du pulvérisateur.
- Ne jamais ranger le pulvérisateur en pression.
- Ne jamais conserver du produit de traitement à l'intérieur du pulvérisateur.
- Ranger le pulvérisateur dans un endroit fermé, hors de la portée des enfants.
- Nettoyer le filtre de poignée et le filtre d'aspiration dans le réservoir si le pulvérisateur en est équipé.

- Si vous pulvérisez jusqu'à l'apparition d'air dans le jet : éliminez la pression résiduelle pouvant subsister dans le pulvérisateur en actionnant la soupape de sécurité (Fig. 16) ou bien pulvérisez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de pression. Le volume résiduel de liquide est inférieur à 250 ml.
- Avant rangement et avant toute autre utilisation avec un autre produit de traitement, effectuer une opération de rinçage, c'est à dire ajouter 1 litre d'eau pour diluer dans le réservoir, bien mélanger et faire fonctionner pour rincer l'ensemble des composants de l'appareil. Cette opération de rinçage doit s'effectuer sans démonter les accessoires utilisés lors du traitement. Ce mélange de rinçage ne doit en aucun cas être jeté dans les égouts, mais être pulvérisé à l'extérieur sur le terrain déjà traité.
- Répéter l'opération plusieurs fois avant hivernage.
- S'il vous reste encore du produit de traitement non utilisé, éliminez la pression résiduelle pouvant subsister dans l'appareil en actionnant la soupape de sécurité (Fig. 16). Récupérer l'éventuel excédent de produit et rincer à nouveau le pulvérisateur comme indiqué cidessus.
- Avant toute nouvelle utilisation, même immédiate, avec une solution à pulvériser différente, répéter 3 fois de suite l'opération de rinçage.
- Avant toute nouvelle utilisation, même immédiate, avec le même produit de traitement ou un autre produit de traitement, vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur (en particulier la soupape)

MAINTENANCE / ENTRETIEN

Périodiquement, au redémarrage après hivernage et plusieurs fois par saison, graisser tous les joints (avec une graisse silicone pour pulvérisateur), et vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur (en particulier la soupape).

- Nettoyer la buse et le porte buse (fig. 17)
- Nettoyer le filtre de lance (fig. 18)
- Démonter la pompe (fig. 19)
- Graisser ou remplacer le clapet et les joints (fig. 19 A, B, C, D)
- Le pulvérisateur est équipé d'un réservoir resistant au rayonnement UV.

DEFAUTS / SOLUTIONS

| Problèmes | Solutions | | |
|--------------------------------------|---|--|--|
| | S'assurer que tous les raccords sont bien serrés | | |
| Faible ou pas de pulvérisation | S'assurer que tous les joints sont lubrifiés et propres, et ne sont pas endommagés ou usés. Les remplacer si nécessaire (contacter service consommateur). | | |
| | Nettoyer la buse et les filtres | | |
| La pulvérisation n'est pas droite | Nettoyer la buse | | |
| | S'assurer que tous les raccords sont bien serrés | | |
| Fuites | S'assurer que tous les joints sont lubrifiés et propres, et ne sont pas endommagés ou usés. Les remplacer si nécessaire (contacter service consommateur). | | |
| Soupape de sécurité défectueuse | DANGER : Ne plus mettre l'appareil sous pression. Contacter le service consommateur | | |

GARANTIE

Extension de la garantie contractuelle

Nous garantissons nos produits pendant une durée de 3 ans. À défaut de preuve de la date d'achat des produits, la garantie court à compter de la date de fabrication du produit (reprise sous le produit) (Fig. 20).

La garantie contractuelle ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Les pièces d'usure normale: joints, clapets, poignée, buse, tuyauterie, sangles de portage, bielle et levier.
- Les produits dont il est fait usage en infraction avec les recommandations techniques
- Les produits dont il est fait un usage abusif,
- Les produits n'ayant pas fait l'objet d'un entretien régulier,
- Les dégradations du produit (chocs, chutes, écrasement, etc...) provenant de négligence, de défaut d'entretien, d'utilisation défectueuse ou anormale du produit,
- Le remplacement d'un composant, suite à une perte de composant du pulvérisateur.

Fonctionnement de la garantie

Contacter votre revendeur pour faire valoir votre garantie.

Nous vous demandons de conserver votre preuve d'achat (facture ou ticket de caisse lisible), qui vous sera demandé en cas de mise en œuvre de la garantie contractuelle.

Un produit sous garantie qui a été réparé ou remplacé, reste garanti pour la durée restante et aux conditions initiales de la garantie contractuelle octroyée lors de l'achat.

Tout produit retourné devient propriété d'HOZELOCK-EXEL quand il est remplacé par un produit neuf.



Hozelock-Exel 891 route des Frênes - 69653 Villefranche-sur-Saône Cedex FRANCE

www.hozelock.com

Réf. 585548